

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Okklusionsspray 75ml

Date de révision: 20.02.2018

Date d'impression: 20.02.2018

Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Okklusionsspray 75ml

Autres désignations commerciales

HANEL

Okklu-top rot REF 480 410

Okklu-top grün REF 480 411

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: COLTENE/Whaledent GmbH & Co. KG
Rue: Raiffeisenstraße 30
Lieu: D-89129 Langenau
Téléphone: +49 (7345) 805 0
Téléfax: +49 (7345) 805 201
e-mail: info.de@coltene.com
Internet: www.coltene.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 6132-84463 GBK GmbH Global Regulatory Compliance (24 h)**Information supplémentaire**

Aérosol, Extrêmement inflammable.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 1

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H222

Aérosol extrêmement inflammable.

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Okklusionspray 75ml

Date de révision: 20.02.2018

Date d'impression: 20.02.2018

Page 2 de 7

P410+P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Conseils supplémentaires

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

2.3. Autres dangers

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
75-28-5	isobutane			50-100 %
	200-857-2	601-004-00-0		
	Flam. Gas 1; H220			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Appeler un médecin en cas de malaise.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Extrêmement inflammable.

5.3. Conseils aux pompiersEn cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Vêtement de protection.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Okklusionspray 75ml

Date de révision: 20.02.2018

Date d'impression: 20.02.2018

Page 3 de 7

Eloigner toute source d'ignition. Ventiler la zone concernée. En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

uniquement à usage professionnel Conserver hors de la portée des enfants.
Observer le mode d'emploi.

Préventions des incendies et explosion

Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Information supplémentaire

Réceptacle sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des radiations solaires directes.
Conserver à l'écart de la chaleur.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter des gants appropriés.
Modèle de gants adapté:
NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel)
Caoutchouc butyle
NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection de la peau

Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire

Assurer une aération suffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Aérosol
Couleur:	rouge / vert
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Okklusionspray 75ml

Date de révision: 20.02.2018

Date d'impression: 20.02.2018

Page 4 de 7

Modification d'état

Point de fusion:	-159.4 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C
Limite inférieure d'explosivité:	1.8 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	8.5 vol. %
Température d'inflammation:	460 °C
Pression de vapeur:	3000 hPa
Densité:	0.6 g/cm ³
Hydrosolubilité:	0.049 g/L
Teneur en solvant:	Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral: 98

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: <5%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

forte chaleur.
Eloigner toute source d'ignition.

Information supplémentaire

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
75-28-5	isobutane				
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	658 mg/l	Rat	Butan (106-97-8)

Irritation et corrosivité

skin: no irritation
eyes: no irritation

Effets sensibilisants

No sensitizing effect known.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Okklusionspray 75ml

Date de révision: 20.02.2018

Date d'impression: 20.02.2018

Page 5 de 7

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
75-28-5	isobutane	2,8

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: non applicable

vPvB: non applicable

Information supplémentaire

Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160505 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1
Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagée:	E0
Catégorie de transport:	2
Code de restriction concernant les tunnels:	D

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Réglementations particulières: 190 - 327 - 625

Catégorie de transport: 2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AEROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2.1
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Okklusionspray 75ml

Date de révision: 20.02.2018

Date d'impression: 20.02.2018

Page 6 de 7

Dispositions spéciales:	63, 190, 277, 327, 344, 959
Quantité limitée (LQ):	1000 mL
Quantité dédagée:	E0
EmS:	F-D, S-U

Autres informations utiles (Transport maritime)

Réglementations particulières: 63, 190, 277, 327, 959

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AEROSOLS, inflammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2.1
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1
Dispositions spéciales:	A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y203
Quantité dédagée:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	203
IATA-Quantité maximale (cargo):	150 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Réglementations particulières: A145 - A153

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: isobutane

2004/42/CE (COV): 98%

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

Information supplémentaire

CH - VOC 0.043 kg/Unit

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Okklusionspray 75ml

Date de révision: 20.02.2018

Date d'impression: 20.02.2018

Page 7 de 7

stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)